

houille grasse. Quant à l'ensemble du pays, la production de houille grasse a diminué d'environ 15 p. 100 et celle de houille sub-bitumineuse, d'environ 11 p. 100. La production de la Saskatchewan, qui ne livre que du lignite, n'a guère changé (2,253,176 tonnes).

La consommation totale apparente de houille au Canada en 1958 (25,208,878 tonnes) a baissé de 20 p. 100 sur le chiffre de 1957 et de 43.8 p. 100 sur celui de 1950, année record. Alors qu'en 1957 un peu plus de 60 p. 100 de la houille brûlée ont été importés, en 1958 le taux n'était plus qu'à peine supérieur à 56 p. 100, dont environ 89 p. 100 se composent de charbon gras brûlé dans les provinces centrales. Pour fabriquer du coke à l'usage métallurgique dans ces dernières, on a employé environ 4 millions de tonnes de houille grasse importée, soit 32 p. 100 du total. On a importé à peu près 26 p. 100 de houille de moins qu'en 1957, mais on n'en a extrait que environ 11 p. 100 de moins au Canada. Les charbons de lants de combustibles ont vendu 15 p. 100 de charbon en moins qu'en 1957, les charbons de fer en ont brûlé plus de 58 p. 100 en moins et les industries, 5.5 p. 100 en moins. La désélévation explique que la consommation annuelle de charbon par les locomotives a tombé de 11,444,251 tonnes en 1949 à 3,823 en 1958. Pendant les dernières années, les ventes de houille à l'usage industriel semblaient vouloir s'équilibrer, mais il semblerait maintenant que les ventes de cette houille cèdent de nouveau le pas aux combustibles liquides ou gazeux.

La consommation de briquettes, dont environ 62 p. 100 sont moulées à l'aide de houille grasse, a subi une baisse marquée, de 467,825 tonnes en 1957 à 239,770 en 1958. Environ 46 p. 100 des briquettes écoulées (54 p. 100 de la production canadienne) ont été brûlées par les chemins de fer dans l'Ouest, surtout dans les locomotives. Cependant, les sociétés ferroviaires en ont acheté seulement 110,607 tonnes en 1958 (287,000 en 1957), tandis que les ménages et les maisons de commerce en utilisaient 129,163 tonnes, au lieu de 180,800 en 1957.

Malgré sa situation économique toujours compromise, qui l'a obligée à fermer certaines mines dans l'Ouest comme dans l'Est, l'industrie houillère s'efforce de mieux soutenir la concurrence en matière de ventes, en réduisant les prix de revient, en valorisant la houille et en livrant à ses divers clients les genres et qualités de charbon qui leur conviennent. La mécanisation devient de plus en plus courante dans les mines souterraines, surtout dans les houillères de l'Est, où le gros de la houille s'extrait à l'aide de machines. Sur les grands fronts de taille, dans presque toutes ses mines, la Dominion Coal Company Limited utilise le Dosco, haveuse-chargeuse de type rabot. Elle se sert aussi d'une nouvelle machine munie d'un coin et d'une barre à pratiquer des rouillures, ce qui permet d'abattre de fortes quantités de gros morceaux de houille. Dans les travaux de traçage, elle emploie des haveuses de type rabot Joy. Une société plus petite se sert d'un genre semblable à la haveuse et de deux genres de haveuses à fleurets dans l'exploitation par chambres et piliers.

L'exploitation minière à ciel ouvert dans toutes les provinces, sauf la Nouvelle-Ecosse, où les conditions naturelles ne se prêtent pas à ce mode d'exploitation, réduit les frais. Ont été extraits à ciel ouvert en 1958 plus de 36 p. 100 de la houille produite au pays, contre 25 p. 100 en 1957. Le lignite de la Saskatchewan, 83.5 p. 100 du charbon du Nouveau-Brunswick, près de 50 p. 100 de celui de l'Alberta et 12.5 p. 100 de celui de la Colombie-Britannique. Le rendement moyen des fosses à ciel ouvert, par jour-homme, a passé de 14.3 tonnes en 1957 à 15.3 en 1958, tandis que celui des mines souterraines baissait légèrement, de 2.89 tonnes en 1957 à 2.87. Dans l'ensemble, la production par jour-homme a augmenté de plus de 2 p. 100.

Visant à obtenir des charbons valorisés, pouvant servir à de plus nombreux usages, l'industrie houillère cherche toujours à appliquer des procédés modernes de lavage, de séchage, de dépoussiérage, de protection contre le gel et de moulage en briquettes. Diverses houillères tant de l'Est que de l'Ouest, on continue d'installer d'autres ateliers de lavage et de séchage de charbons de grosseur variable, y compris la charbonnaille.

L'Office fédéral du charbon subventionne l'industrie houillère quant au transport du charbon vers des marchés concurrentiels (voir p. 576). En 1958, les tonnages de charbon transportés sous le régime de ces subventions ont été les suivants: à partir de la Nouvelle-Ecosse 2,370,131 tonnes; à partir du Nouveau-Brunswick, 120,963; à partir de la Saskatchewan, 297,892; à partir de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 216,825, soit, dans l'ensemble, 39.1 p. 100 de la production totale canadienne, et une diminution de 6.7 p. 100 sur le chiffre de 1957.

A suivre des précisions sur chaque province productrice de houille.